

Conseil école maternelle A. Geoffre 1^{er} trimestre

12/03/2019

Présents :

M. Geldhof inspecteur (E)

Equipe pédagogique : Mmes Chazalon Gautier (directrice), Manzi, Babikian, Lemaitre, Gonzalez, Delzescaux, Pascal, Cauquil, Clanet, Voyat, Longuet.

Mairie : Mme Gautier (adjointe scolarité), M. Vidal et Mme Rafalis (service jeunesse), M. Ribeiro (E)

Parents d'élèves :

GPE Mmes Portalez, Grouzia, Ruescas, Descotte, Farrugia

AIPE Mmes Almonacil, Sourgens, Samraoui, Bernadac

Ordre du jour :

- **Température dans l'école** (difficulté de réglage) **et renouvellement d'air**
- **Travaux** : installation d'un jeu dans la cour (quel type de jeu ? délai ?), travaux réalisés
- **nettoyage de l'école** : grand ménage et nettoyage en hauteur (fréquence, date ?), nettoyage de la cour, nettoyage vitre de la classe 9
- **Changement de l'horaire d'ouverture des portes en fin d'après midi**
- **Projets pédagogiques :**
 - * les classes vertes,
 - * bus d'éveil 2eme trimestre
 - * échange avec la crèche et avec les CP
 - * raconte-moi une histoire avec une classe de 6eme du collège
 - * école éco citoyenne et participation au prix départemental de l'Éducation à la citoyenneté
 - * le carnaval et la kermesse
 - * les sorties de fin d'année
 - * exposition de fin d'année
- **rentrée 2019** accueil des futurs élèves, effectifs, école obligatoire à 3 ans

Questions diverses des associations de parents d'élèves :

GPE :

- En classe 9, les fenêtres sont à hauteur d'enfant, l'installation de garde-corps est-il envisageable pour prévenir tout risque de bascule des enfants?
- Communication numérique : en l'état actuel des choses, nous sommes contraints techniquement de maintenir l'usage des flyers papier car l'envoi en nombre nous est impossible par notre serveur.
- Bilan et actions GPE à venir : Tombola, TOP CHEVRE, carnaval, marché aux fleurs

AIPE :

- Retard des parents le matin : où en est-on?
- Enfants malades à l'école : des parents nous ont signalé que des enfants malades étaient laissés à l'école par les parents. Êtes-vous tenu de les accepter? Arrive-t-il que vous appeliez des parents pour qu'ils viennent rechercher leurs enfants et que ceux-ci ne viennent pas? Qu'êtes-vous tenu de faire dans ces cas-là?

- Goûters : Quel est le fonctionnement du "SOS Goûter" est-ce que toutes les maîtresses et atsem sont informées ? Nous avons eu plusieurs retours de partage de goûter dans des classes
 - Eclairage parking du haut : nous constatons régulièrement que l'éclairage du parking du haut ne fonctionne pas. Y-a-t-il des problèmes?
 - Pommes non pelées à la cantine : étant donné que les pommes ne sont pas pelées aux enfants, serait-il possible de donner des pommes bio aux enfants? Il est reconnu que la peau des pommes contient énormément de pesticide
 - Nous sommes chaque année interpellés par de nouveaux parents qui nous demandent pourquoi le carnaval a lieu uniquement dans l'enceinte de l'école maternelle et pourquoi il ne s'agit pas d'une fête partagée entre les écoles maternelles, élémentaires, avec un défilé jusque dans les arènes où serait brûlé Mr Carnaval.
- Serait-il envisageable d'organiser de nouveau ce type de carnaval ?
- Actions de l'AIPE

Questions communes aux deux associations :

- Où en est-on dans la réparation des portes coupe-feu ?
- Préau de la cour : quel est l'avancement de ce projet ? des devis ont-ils été faits ?
- Cantine : des mesures de décibel ont-ils été réalisés en décembre comme prévu ?
- Cantine : l'origine de la fuite a-t-elle été trouvée et les réparations ont-elles été réalisées ?

Compte rendu

Les températures dans l'école, en période hivernale, sont très fluctuantes et différentes selon les parties de l'école. Le technicien semble avoir de grosses difficultés à les régler. Depuis le mois de Janvier le système de renouvellement d'air a été coupé pour éviter des températures trop basses dans certaines parties. Deux questions se posent : pourquoi tant de difficultés à régler ce système récent et quand est-il de la qualité de l'air à l'intérieur du bâtiment (notamment dans les salles sans fenêtre qu'il est impossible d'aérer) ? Mme Gautier confirme les difficultés de réglages et note la question de la qualité de l'air.

Travaux : les travaux demandés sur l'école sont réalisés régulièrement, les séparateurs de toilettes manquants ont été installés.

Mme la directrice informe avoir appris fortuitement par M. Michel, qu'un jeu allait être installé dans la cour de l'école, certainement une cabane. Attention si c'est une cabane, il faut qu'elle soit suffisamment ouverte pour pouvoir surveiller l'intérieur.

Nettoyage de l'école :

Question de la directrice : « Mme Gaubert, responsable du nettoyage de l'école m'avait informé que les grands ménages étaient faits 2 fois par an. Une fois l'été, quelle est la période de la seconde fois ? »

Réponse de la marie : les ménages plus complets sont faits durant les vacances scolaires (sauf Noël) et le mercredi (15 heures). Le reste de la semaine, le ménage est fait le lundi, mardi, jeudi et vendredi matin (18 heures au total). Les jeux sont nettoyés une fois par an par les atsems en juillet.

La directrice trouve regrettable que les personnes du ménage n'est pas le temps de descendre les chaises et les poubelles et de vider les poubelles jaunes. Il est également à noter que les dessus d'armoire ne sont jamais faits.

Mme Gautier pense qu'il serait souhaitable de faire une réunion avec Mme Gaubert. Mme la directrice n'y voit aucun inconvénient.

M. Vidal indique que les ronds au plafond sont faits une fois par an par une entreprise et les vitres une fois

par mois. L'enseignante de la classe 9 fait remarquer que sa vitre n'est pas faite du côté extérieur, elle est particulièrement sale ce qui est gênant pour une classe qui est déjà sombre.

Nettoyage de la cour : la directrice informe qu'il est fait à nouveau plus régulièrement. Mme Gautier précise que ce nettoyage a été repris par l'équipe municipale le mercredi. En ce qui concerne la poubelle « grenouille » de la cour qui a été retrouvée à l'envers et avec des débris éparpillés un lundi matin, Mme Gautier fait passer le message de la part du service technique qui souhaiterait qu'on ramasse la poubelle et les débris nous-même. Mme Voyat fait remarquer que cela n'est arrivé qu'une fois

Changement de l'heure d'ouverture des portes :

les portes ouvrent dorénavant à 16h40 et non plus 16h35, il ne s'agit pas d'un changement d'horaires. M. Geldhof, nouvel inspecteur de la circonscription dont dépend l'école, a insisté tout particulièrement sur ce point lors la réunion de rentrée des directeurs. Les élèves ne doivent pas sortir de l'école avant l'heure officielle de 16h45. Les parents doivent donc entrer dans l'école entre 16h40 et 16h45, la sortie peut se faire après 16h45.

Afin que les atsems présentes aux portes ne soient pas trop pressées, M. Vidal leur a rajouté 5 min (atsems de la classe 4 à 10). Elles finissent donc à 16h55 ce qui leur laisse le temps de fermer puis d'aller chercher leurs élèves dans la classe pour les ramener à la garderie.

Le GPE fait remarquer que les parents n'ont pas le temps de parler aux enseignants. Mme la directrice informe que l'heure de la sortie n'est pas le bon moment pour parler aux enseignantes qui doivent être tout particulièrement vigilantes. Le parent peut attendre un peu s'il souhaite discuter avec l'enseignante ou prendre rendez-vous. Mme la directrice rappelle qu'elle a invité le GPE à lui envoyer les parents gênés par ce changement afin qu'elle trouve avec eux une solution mais elle n'a pas eu de retour.

Rentrée 2019

le nombre d'enfants nés en 2016 répertoriés sur la commune de Baillargues est de 87.

moyenne section : 98, grande section 93 soit un total de 278 élèves.

Seront accueillis en petite section à l'école maternelle les enfants nés en 2016. Il n'y aura pas de rentrée en cours d'année. Sous réserve de nouvelles consignes ministérielles, La loi Blanquer et son obligation scolaire à 3 ans ne changent rien à l'âge d'entrée à l'école maternelle.

L'accueil des nouveaux aura lieu cette année le mardi 4 juin à 18h.

Projets pédagogiques

***les classes vertes :**

du 8 au 11 avril pour les classes 6 et 8

du 10 au 12 avril pour les classes 4 et 7

La participation du CCAS pour aider les familles est de 615 €.

A partir de l'année prochaine, les classes vertes seront autorisées par l'inspecteur si le montant demandé aux parents ne dépasse pas 100 €. Est-il possible, en plus de la participation du CCAS de demander à la mairie une subvention classe verte ?

Mme Gautier informe que la mairie participe également par le financement d'heures supplémentaires pour les atsems. Mme Gautier propose à Mme la Directrice d'effectuer une demande une l'année prochaine mais elle ne garantit pas l'issue d'une telle demande.

avait autorisé l'installation d'un garde corps pour pouvoir ouvrir.
Mme Gautier n'a pas d'information sur une avancée sur ce point.

point 2 : le GPE n'arrive pas à régler leur problème d'envoi de mails en nombre et continue donc à donner des papiers à distribuer. Mme Almonacil regrette cette inégalité de traitement. L'AIPE donne la solution au GPE (utiliser g mail). Mme la directrice espère que le GPE va arriver à régler rapidement ce problème car il ne peut y avoir une différence de diffusion entre les deux associations. Le retour au tout papier serait un échec. L'année prochaine l'école maternelle envisage d'utiliser l'ENT pour communiquer avec les parents pour éviter également au maximum les papiers.

Point 3 : les actions du GPE.

La tombola a bien marché (4000 tickets vendus de la maternelle au collège), le Gpe reversera une partie des bénéfices à l'école maternelle.

Top chèvre : le concours est lancé, 3 classes de la maternelle participent, une recette par classe (Mmes Delzesceaux, Gonzalez et Voyat).

Le carnaval organisé par le GPE hors temps scolaire aura lieu le 30 mars et le marché aux fleurs le 19 avril 2019.

Questions de l'AIPE

point 1 : réponse de Mme la directrice : il y a tous les jours des parents en retard (une dizaine). Il y a quelques habitués au retard mais la grande majorité des parents est à l'heure. Lorsque cela sonne, les portes sont fermées, les parents ne sont plus autorisés à entrer dans l'école mais les élèves sont récupérés dans le sas avant d'être dispatchés dans les classes par 2 atsems de service.

Point 2 : réponse de Mme la directrice : il arrive que des parents peu scrupuleux mettent leur enfant malade à l'école. Lorsque l'on constate qu'un enfant est malade, l'enseignante appelle les parents. Ils trouvent le plus souvent une solution pour venir récupérer l'enfant rapidement.

Point 3 : réponse de Mme la directrice : toutes les enseignantes sont au courant du sos goûter. Certaines enseignantes demandent parfois aux enfants de partager leur goûter lorsqu'ils en ont beaucoup (avec le consentement des enfants concernés)

Point 4 : Mme Gautier confirme que l'éclairage du parking disjoncte régulièrement. Mme Almonacil suggère un éclairage solaire. Mme Gautier note cette idée mais problème du coût.

Point 5 : Mme Gautier informe que c'est Scolarest qui propose les repas et gère le nombre de produits bio. Elle rappelle que les parents peuvent assister aux commissions. Mme Almonacil précise qu'il est difficile pour des parents qui travaillent de participer à des réunions qui ont lieu en début ou milieu d'après-midi. ~~d'y assister lorsqu'on travaille.~~

Point 6 : Mme Gautier précise que la mairie a arrêté d'organiser le carnaval du village pour des raisons de sécurité mais ils restent ouverts à la discussion. Pour le carnaval organisé par le GPE le défilé se fait sur un petit parcours.

Actions AIPE :

le petits cœurs de Noël (vente de brochettes de bonbons et de gâteaux) ont rapporté 360€.

* le bus d'éveil du 2eme trimestre :

la classe de Mme Babikian (PS) s'est rendue à la médiathèque de Castries pour participer à une animation sur la musique et découvrir une médiathèque. C'était une sortie enrichissante, à refaire.

Une seule classe peut bénéficier du bus d'éveil mis à disposition par la métropole car la capacité du bus ne permet pas d'accueillir deux classes.

* échange avec la crèche : (cela concerne les classes de Mmes Babikian et Gonzalez) tous les mardis matins 4 enfants de la crèche municipale accompagnés de 2 adultes viennent passer un moment dans la classe puis en récréation. Les élèves de l'école vont à la crèche, 1 fois chaque classe (galette et œufs de Pâques). Mme Gautier précise que la crèche est très sensible et apprécie cet échange.

* échange avec le CP (4 classes de grande section) échange selon un planning préétabli (de mars à juin) les CP viennent lire à la maternelle et les élèves de maternelle vont dans une classe de CP.

Les enfants de grande section pourront se rendre deux fois en élémentaire. Un goûter commun CP/grande section aura lieu le 27 juin. Les élèves se rendent en maternelle avec une atsem.

* « raconte-moi un histoire » : le 22 février la classe de 6eme de Mme Rouget du collège de Baillargues est venue conter le « conte des 4 loups » aux élèves de moyenne et grande section (8 classes). Le livre avait été travaillé avec l'aide d'une conteuse au collège. Cet échange a été très intéressant pour les collégiens comme pour les élèves qui ont été très réceptifs. Cette opération qui se déroule depuis l'an dernier, est à renouveler.

* école éco citoyenne : l'école continue son activité de tri (bouchons, outils scripteur, pompotes, piles, papier blanc, compost, poubelle jaune). Mme la directrice a fait une demande de 3 poubelles jaunes et de 2 biosceaux.

Mme Bedes, responsable du prix départemental de l'Éducation à la citoyenneté a contacté l'école pour qu'elle participe à ce prix qui récompense les écoles citoyennes. Nous avons donc déposé un dossier.

* carnaval : il aura lieu le 16 avril matin, sur le même principe que les autres années. L'AIPE offrira cette année encore les crêpes et boissons aux enfants.

* Kermesse : la date n'est pas encore déterminée. Elle se déroulera comme les autres années. Le GPE offrira cette année encore les glaces et les boissons et tiendra l'atelier trombinoscope.

* sorties de fin d'année les classes de Mmes Babikian, Manzi et Longuet sortiront le 4 juin aux jeux de Palavas puis au Seaquarium du Grau du Roi. Les classes de Mme Cauquil, Clanet et Pascal sortiront le 11 juin à Saint Chaptès au Green Park (ferme pédagogique, ateliers et jeux d'eau).

* exposition de fin d'année du 25 au 28 juin sur le thème « les animaux et la musique ». Inauguration de l'exposition le mardi 25 juin à partir de 17h30. L'AIPE offrira l'apéritif du vernissage à 18h. Le GPE se propose de vendre popcorn et barbe à papa. Il n'y aura pas de spectacle cette année.

Questions du GPE

point 1 : dans la classe 9, la fenêtre s'ouvre de 10 cm. Il y a une clé pour la déverrouiller mais elle n'est jamais ouverte car trop dangereux. L'architecte lors d'une réunion pour évoquer le problème de chaleur,

les petits cœurs de la Saint Valentin (vente de brochettes de bonbons et de gâteaux) ont rapporté 280 € à l'école maternelle. Le bénéfice de la vente des chocolats de Noël est de 400€. La loterie de Pâques est la prochaine action.

Questions communes aux associations :

point 1 : la réparation des portes coupe feu n'est pas faite. Cela pose un problème de sécurité car les portes sont coincées par les extincteurs. Mme Gautier indique que cela va être fait, cela suit son cours.

Point 2 : Mme Gautier annonce qu'un préau va être installé entre les petites arènes et le portillon pendant les vacances de Pâques.

Point 3 : Mme Vidal informe que les mesures de décibel à la cantine prévues en décembre n'ont pu être faites, mesures à venir.

Point 4 : Mme Gautier informe que l'origine des fuites dans la cantine a été trouvée. Les réparations seront faites pendant les vacances de Pâques.

En ce qui concerne les fissures de la cantine, une réunion explicative a été organisée par la mairie avec l'architecte M. Devaux, les enfants du CMJ et les représentants des parents d'élèves.

Mme la directrice déplore que les directeurs des écoles n'aient pas été invités à cette réunion.

Le conseil d'école s'est terminé à 19h45.

La directrice

C. Chapon-Gautier



Pour l'AIPE

ALMONACIL Virginie



Pour le GPE

Emiline RUESCAS

